

MENSUEL OCTOBRE 2015 - NE PARAIT PAS EN JUILLET-AOUT



association royale  
des architectes de liège

**ARALg**

Prochaine rencontre technique :

le mardi 6 octobre 2015

2BH - DeBonhomet géomètres -  
Levée au laser 3D

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre rencontre technique

qui se tiendra en nos locaux,  
quai des Ardennes 12 à 4020 Liège, le

**Mardi 6 octobre 2015 à 17:30 heures**

17H30      Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 8 septembre 2015
- Présentation de la norme EN1090 "construction acier", par Messieurs JB Fettweis technicien CEQUAL & Frans Marion de la société QUALIBEL
- Correspondance et communications
- Divers

18h45      Exposé "**Technique de levé 3D, applications dans le domaine architectural**",  
Nicolas Sarton - **DEBONHOME bureau de géomètres**

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président

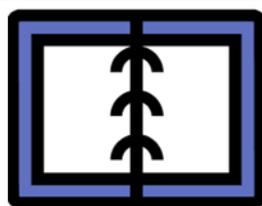
## **ELECTIONS STATUTAIRES**

Lors de l'assemblée générale du mois de novembre, il sera procédé aux élections statutaires 2015 afin de renouveler partiellement les comités et commissions suivantes.

Les mandats vacants sont :

- |                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| - Comité directeur            | 4 mandats vacants |
| - Comité juridique            | 3 mandats vacants |
| - Conseil de discipline       | 1 mandat vacant   |
| - Commission des mitoyennetés | 3 mandats vacants |
| - Comité d'entraide           | 1 mandat vacant   |

**Vous souhaitez devenir un membre actif, rejoignez-nous en  
proposant par écrit [info@aralg.be](mailto:info@aralg.be)  
votre candidature au comité directeur de l'ARALg  
au plus tard pour le mardi 13 octobre 17H00**



**A VOS AGENDAS !**

- |  |  |
|--|--|
| <b>✘ 06 octobre 2015</b>                     | <b>ARALg – Rencontre technique<br/>Bureau DEBONHOME Beaufays - Présentation scanner laser 3D</b> |
| <b>✘ 03 novembre 2015</b>                    | <b>ARALg – Assemblée générale / élections statutaires<br/>Rencontre technique FOAMGLAS</b>       |
| <b>✘ 13-15 novembre 2015</b>                 | <b>SALON ENERGIE+ au WEX à Marche-en-Famenne<br/>Partenariat ARALg</b>                           |
| <b>✘ 01 ou 08 déc. 2015<br/>(à préciser)</b> | <b>ARALg – Rencontre technique<br/>Présentation BUZON Herstal – plots pour terrasses</b>         |
| <b>✘ 2015-2016<br/>(à préciser)</b>          | <b>ARALg – Visite à Langraaf<br/>Usine HEBEL</b>   |

**COTISATIONS 2015 :**

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 <sup>ère</sup> année à l'ARALg :	GRATUIT
2 <sup>ème</sup> année à l'ARALg :	15 €
3 <sup>ème</sup> année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.

**ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE**

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE  
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42

## TECHNIQUE DE LEVE 3D

### Applications dans le domaine architectural

De nombreux projets nécessitent une visualisation en 3D pour une meilleure compréhension. On utilise un scanner laser 3D pour mesurer l'espace.

Un scanner laser 3D est un instrument qui balaye l'espace en mesurant, à l'aide d'un faisceau laser, des millions de points. Cette solution permet un gain de temps sur les relevés complexes, augmente la sécurité des hommes, et ce sans l'interruption du chantier. Le traitement des données se fait par divers logiciels de CAO en fonction du cas d'étude (réalisation de plans 2D, modélisations 3D, clash détection, calcul de volumes, analyse de déformations,...). Les résultats fournis sont précis à quelques millimètres.

Pour l'architecte, en cas d'oubli d'une cote dans le bâtiment, fini de devoir retourner sur place, il suffit de prendre la mesure dans le nuage de points 3D.



Nicolas SARTON

*Gérant*

*Responsable technique & commercial*

Tél : +32 4 368 57 37

Fax : +32 4 290 06 36

Gsm : +32 486 87 14 67

257, Voie de l'Air Pur

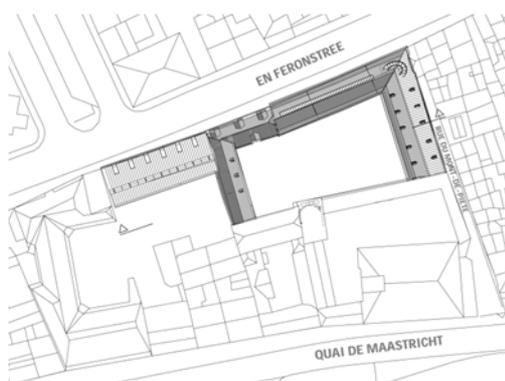
4052 Beaufays

[www.2BH.be](http://www.2BH.be)

**AU CŒUR DE LIEGE - Visite architecturale circuit 1 - test**  
 à l'initiative du groupe de travail ARALg, rendez-vous à la gare Vivegnis  
**Le samedi 17 octobre à 14H00**

*Exemple de fiche "Musée Grand Curtius"*

FICHE	07	
<b>MUSEE GRAND CURTIUS</b>		
ARCHITECTE	Daniel DETHIER	
ANNEE	1995-2009	
ADRESSE	FERONSTREE, 136	



**Réhabilitation des résidences Curtius et Brahy dans l'ensemble muséal du Grand Curtius**

Dans l'optique de l'aménagement de l'ensemble muséal « Grand Curtius » à Liège, l'architecte a travaillé sur une série de bâtiments reprenant l'ancien Musée du Verre, les résidences Curtius (XVIIe siècle) et Brahy (XVIIIe siècle) ainsi qu'une nouvelle construction en front de la rue Hors-Château.

Au départ, il y avait des réticences, notamment au niveau des associations de défense du patrimoine qui étaient préalablement opposées au projet.

La proposition de l'architecte répond à un double principe :

1. valoriser les espaces disponibles dans le respect des gabarits anciens d'une part,
2. offrir des parcours muséaux adaptés aux collections et accessibles à tous d'autre part.

La résidence Curtius a fait l'objet d'une étude historique et archéologique fouillée qui a servi de base pour des options telles que l'anastylose du portail ou le percement de baies à leur emplacement d'origine ;



Pour le rez-de-chaussée de la façade arrière qui ne comportait plus aucun élément ancien, une galerie d'esprit contemporain a été créée, restaurant ainsi une liaison avec le Palais Curtius.

Détail intéressant : les nouveaux châssis en bois peint de la résidence se caractérisent par la conception en « overlap » du double vitrage : avec le verre intérieur plus petit que le verre extérieur qui affleure au plan de l'ouvrant, leur image s'apparente à celle des châssis anciens avec dispositif de fixation au mastic.

Volonté de respecter le patrimoine en place tout en enracinant l'intervention dans le présent est aussi sensible dans la façade donnant sur la rue Hors-Château, tant par son rythme, sa couleur ou le rythme des ouvertures.

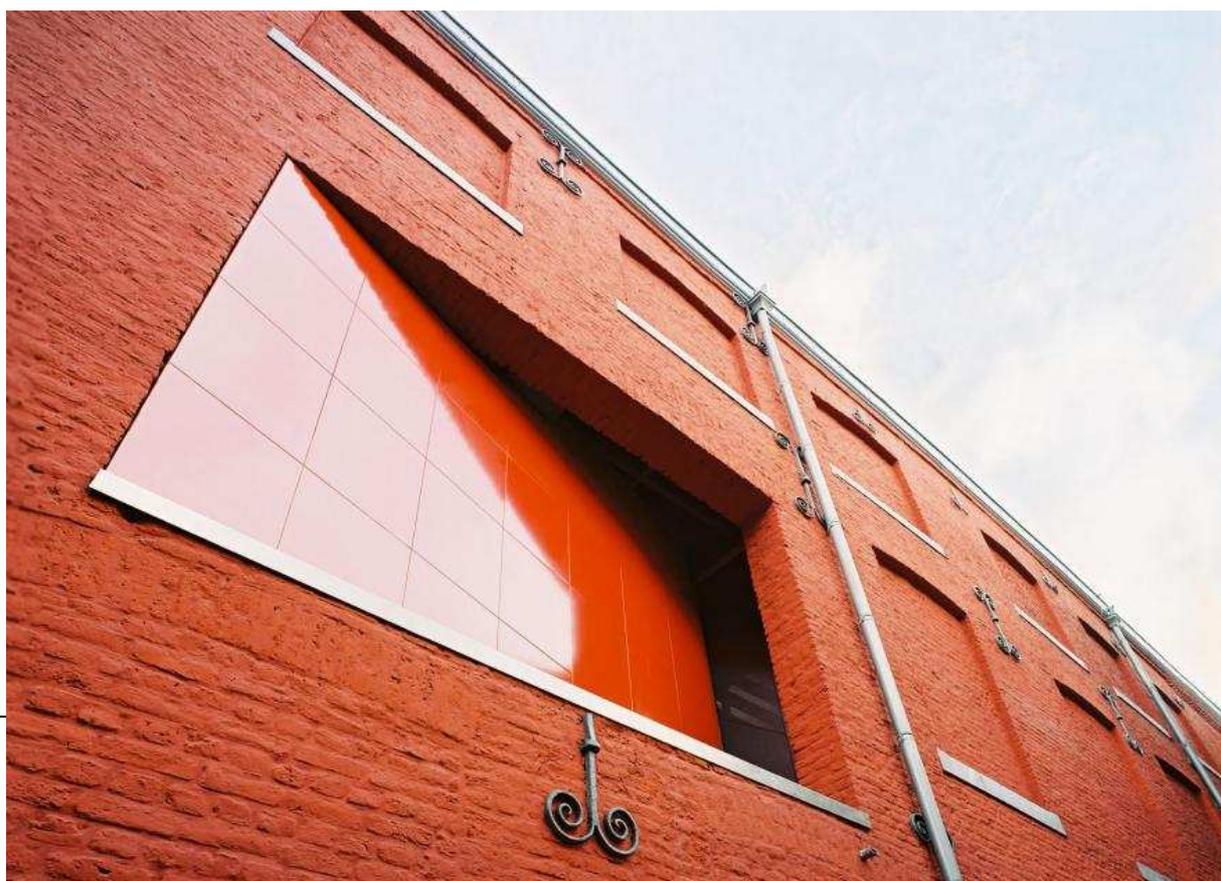
Le mur est quasiment aveugle pour répondre aux nécessités en termes de disponibilité de cimaises et de contrôle de la lumière naturelle dans les espaces muséaux. Des entailles verticales sont pratiquées dans le parement de pierre calcaire : dans la perspective de Féronstrée, ce dispositif prend l'allure de pieddroits et crée un dialogue avec les façades des bâtiments historiques qui se trouvent dans son alignement.

Pour limiter l'entretien et assurer la durabilité du parement de façade, les pierres de seuil sont inclinées vers l'intérieur et l'eau collectée et drainée de manière invisible en bas de la paroi afin d'éviter l'accumulation des salissures amenées par les eaux de ruissellement. Le jointement des pierres est également laissé ouvert et biseauté vers l'intérieur, ce qui évite le désagrément des traces indélébiles laissées au fil du temps.

L'ensemble de ces travaux constitue la phase 2 du projet Grand Curtius.

*La troisième et dernière tranche : autre équipe (constructions complémentaires, les finitions intérieures, les aménagements des abords et la scénographie).*

L'opération a été distinguée par l'attribution de trois Prix de l'Urbanisme de la Ville de Liège en décembre 2002.



## GRANDE AFFLUENCE D'ARCHITECTES A MONS CES 23 ET 24 SEPTEMBRE



crédits : Ivan Verzar

Deux événements d'envergure dans le milieu des architectes francophones et germanophones se sont déroulés en cette fin septembre dans la cité du Doudou : le mercredi 23 septembre, la proclamation du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2015, déjà à sa 3<sup>e</sup> édition organisée par l'Union Wallonne des Architectes, suivie le jeudi 24 septembre par la 1<sup>ère</sup> rentrée solennelle du CfgOA et qui comportait, outre les discours officiels, la prestation de serment des stagiaires et la délivrance des cartes d'architectes aux jeunes confrères nouvellement inscrits à l'Ordre.

Il faut saluer la volonté des responsables de la profession, tant associatifs qu'ordinaux, d'honorer la capitale européenne de la culture 2015 par l'organisation de ces deux manifestations. Il nous semble néanmoins dommage qu'elles aient été programmées sans concertation durant deux soirées consécutives, et plus encore, au même endroit. Ceci n'enlève évidemment rien à l'intérêt de chacun des événements ou de la découverte du bâtiment choisi, le nouveau Centre de Congrès MICX - Mons International Congress Xperience -, œuvre de l'architecte américain Daniel Libeskind (et dont le mandataire belge fût le Bureau H2A – Ingénieur Architecte & Associés de Mons).

On peut se réjouir également de la présence de plusieurs de nos ministres affirmant leur volonté de soutenir, les uns la qualité de l'architecture contemporaine wallonne (Paul Magnette et Paul Furlan lors de la proclamation du GPAW), les autres la profession d'architecte et ses différentes réformes en cours sur le plan fédéral (Willy Borsu lors de la soirée du CfgOA). A espérer, à suivre, à surveiller...

Pour ce qui est du Grand Prix, plus de 160 projets étaient en compétition cette année. Ils ont été départagés par un jury indépendant international de renom, composé de Sylvie Bruyninckx (B), Sophie Delhay (F), Fernando Seara De Sá (P), Basile Graux (B), Koen Baeyens (B) et Ludovic Blanckaert (F).

Les lauréats 2015 sont :

- *Habitat individuel*: 2 lauréats ex aequo: le **Bureau d'Architecture Vers plus de bien-être** pour le projet « **Maison Lathuy** » en périphérie de Bruxelles et **AABE Bruno Erpicum & Partners** pour le projet « **Boom** » à Bousval
- *Habitat collectif*: le **Bureau Matador** pour le projet « **Casernes** » à Mons  
Ce même projet se voit attribuer un prix spécial *Reconstruire sur la ville*, une nouveauté parmi les distinctions de l'édition 2015  
**NB** : Vous n'ignorez sans doute pas la polémique qui entoure depuis environ 2 ans ce projet, dont la conception d'origine a été altérée par une décision arbitraire du fonctionnaire délégué. Ce que n'a pas manqué de rappeler Robert Treselj, le Président de l'UWA, lors de la soirée du GPAW.  
**Par ailleurs, une pétition pour défendre les droits d'auteur des architectes a été lancée sur Internet. Elle est accessible sur la page d'accueil du site de l'ARALg.** Sur son site Internet, le CfgOA invite aussi à s'engager dans l'action sous le slogan « En 2015, je suis auteur. Et toi ? ».
- *Bâtiments non résidentiels publics ou privés*: **ARJM Architecture** pour le projet « **Pôle Marexhe – Gare de Herstal** »,  
et 2 mentions : **Atelier Pierre Hebbelinck et Pierre de Wit** pour le « **Mons Mémorial Museum** » et **Label Architecture** pour le « **Centre culturel Andenne** »
- *Espaces ouverts publics ou privés, ouvrages d'art*: le **Bureau d'Architecture Vers plus de bien-être** pour le « **Château d'eau** » à Ghlin-Baudour, et une mention à l'**Association momentanée l'Escaut/V+** pour « **Phenix 5 - Aménagement des quais en rive gauche de la Sambre** » à Charleroi
- *Prix du Patrimoine* (autre nouveauté de la présente édition): **Arcadus architecte** pour le « **Centre d'accueil pour artistes en résidence** » à Froyennes.



Crédits : UWA

En attendant l'ouvrage qui sera édité par l'UWA, comme pour les 2 éditions précédentes, on ne peut que féliciter l'équipe organisatrice et souhaiter que le GPAW soit reconnu officiellement comme une initiative au soutien de la Wallonie et bénéficiaire en des aides publiques et privées qu'il mérite.

La rentrée solennelle du CfgOA, quant à elle, s'est déroulée en plusieurs parties, durant l'après-midi et jusque bien tard dans la soirée : d'abord, en passant entre les gouttes, une balade architecturale à travers la ville (que nous n'avons pas pu suivre, mais quelques confrères de l'ARALg y étaient bien présents) ; ensuite la cérémonie ponctuée de discours officiels (le Président ff du CfgOA, Olivier Dupuis, la Présidente nationale Martine Labeye, le ministre Willy Borsus et le bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo), entrecoupés de quelques sketches sur les difficultés rencontrés par les architectes et leurs maîtres d'ouvrage (dans l'« interprétation » du Président Dupuis et de Frédéric Lapôte, le Secrétaire général du CfgOA), un « cocktail-networking » et une « conférence architecturale ».

Nous retiendrons notamment les « chantiers » en cours évoqués par le ministre Borsus : la réforme de l'Ordre, la réforme du stage, l'obligation de la formation permanente pour les architectes, la définition des missions de l'architecte (mise à jour de la Loi de 1939 – il serait temps !), l'assurance obligatoire des entrepreneurs, l'amélioration du statut des indépendants... La plupart de ces sujets agitent la profession depuis des années, les solutions seront-elles enfin trouvées durant cette législature ?!

En finale de la partie officielle de la soirée, les stagiaires présents ont été appelés à monter sur scène, mais celle-ci s'est avérée trop petite pour accueillir tout le monde... Le brouhaha étudiantin était joyeux, l'ambiance dans l'auditorium confraternelle, mais il faut reconnaître qu'il ne s'agissait pas vraiment d'une « prestation de serment » comme on pourrait se l'imaginer... Qu'à cela ne tienne, il faut souhaiter « bon vent » aux courageux qui débutent dans la profession, stagiaires et jeunes architectes ayant reçu leurs cartes de membre de l'OA !

Nous n'avons pas pu assister à la dernière séquence que fût la conférence *Les Cités Fertiles* de Vincent Callebaut, car il fallait tenir compte aussi du chemin du retour vers Liège... Merci à Patrick Van Hoya et sa sympathique stagiaire Justine pour le co-voiturage ☺ !

Ileana RADULESCU

## DIVERS

### **LES MENUISERIES EXTERIEURES ET LA SECURITE DES PERSONNES**

Analyse de la NBN S 23-002 désignant l'ensemble des documents suivants : la NBN S 23-002 19.05.2008, son addendum 17.02.2010 et son corrigendum de décembre 2010.

*A consulter au secrétariat, CSTC Contact 19*

### **PREVENTION CAMBRIOLAGES**

Brochure destinée aux entrepreneurs, architectes et maîtres de l'ouvrage.

*Sur demande au secrétariat envoi de la brochure format pdf*

### **PORTES RESISTANT AU FEU - CLASSEMENT EUROPEEN**

Au plus tard pour le 01.12.16, le critère de classement traditionnel et historique belge "Rf+durée en heures" est remplacé par de nouveaux classements "R, E, REI, EI1, EI2, EW, ... + durée en minutes"

*Article à paraître dans notre prochain mensuel.*

### **Société libre de EMULATION Liège – lundi 19-10-2015 à 20:00H**

Cycle de conférences Architecture & Culture (III) /Conférence séries Architecture & Culture : **L'ESCAUT** : Réappropriations des quai de la Sambre à Charleroi

<http://www.emulation-liege.be>



## Salon ENERGIES+

Le rendez-vous incontournable en maisons passives et basse énergie, gros-oeuvre, matériaux durables, chauffage et isolation, éclairage et domotique.

**CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS EN COLLABORATION AVEC L'ARALG**

Inscription en ligne

## LES VISITES



Un petit groupe de confrères s'est rendu en Pologne sur invitation de la firme **FAKRO**.

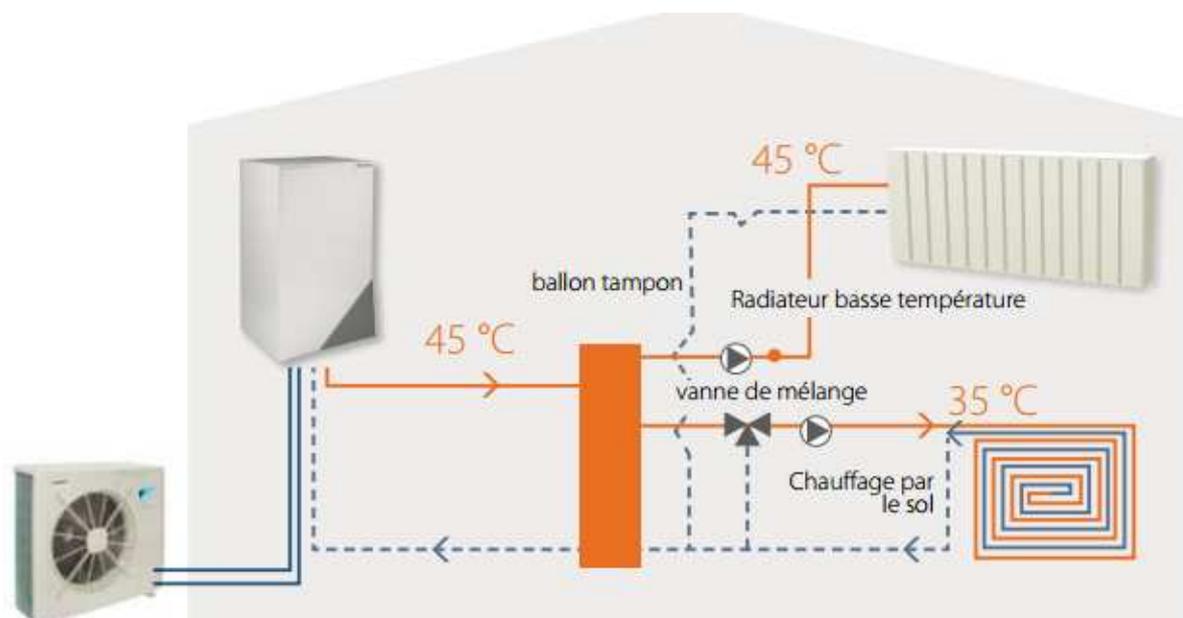


Remerciements à Jean-Pierre PIDIA de la société **TERREAL** pour la journée organisée à Amiens, compte-rendu dans le mensuel de novembre.

Nous avons rendu visite aux usines Daikin à Ostende il y a quelques années. Daikin vient de nous faire part de l'évolution de ses produits depuis notre visite.



À notre A.G du 8 septembre, ses délégués nous ont présenté en priorité la pompe à chaleur Daikin Altherma - basse température.



Comme le croquis ci-dessus vous le montre, ce système alimente radiateurs basse température et chauffage par le sol.



SOLUTION COMPACTE AVEC L'EAU CHAUDE DOMESTIQUE

Si vous cherchez une solution tout-en-un, Daikin Altherma a la réponse. L'unité intérieure de type console combine chauffage et rafraîchissement avec le chauffage d'eau chaude domestique. L'unité est compacte et son encombrement minimal, mais elle offre de grands avantages.

Comme précisé, une solution avec l'eau chaude domestique peut être envisagée.

L'unité intérieure -voir photo ci-dessus- combine le chauffage, le rafraîchissement et l'eau chaude domestique. A noter qu'en cas de très basse température extérieure, la pompe à chaleur air/eau peut être aidée par une chaudière type gaz, à condensation et à basse température. Un branchement avec panneaux solaires peut être envisagé comme appoint. Daikin propose également l'eau chaude domestique grâce à l'énergie solaire, avec ballon d'eau chaude ayant une fonction anti-légionellose grâce à son agencement.

La gamme se complète par la pompe à chaleur à source géothermique.

De belles avancées techniques, mais dont le coût ne nous a pas été précisé.

Georges Foulon